

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune

Séance du jeudi 24 avril 2025

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 17 avril 2025

Présents : 11

vingt-quatre avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 12

Présents : Philippe ROSSEEL, Claudine HOUSSELLE, ALAIN GRIFFE, ERIC VIALA, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 12

Contre : 0

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:
AUDREY
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: Autorisation donnée au Maire de lancer un appel à candidature à marché de maîtrise d'oeuvre concernant les travaux du site de la Robertière - DE_039_2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le projet de restructuration du site de la Robertière fait l'objet à l'heure actuelle de demandes de financement concernant la phase n°1 de restauration du clos et couvert des trois bâtiments ainsi que les travaux de restauration intérieure de l'annexe (isolation, pose de cloisons, peinture).

Il précise avoir effectué en amont du sourcing auprès de trois entreprises, afin d'avoir une approximation du montant total des travaux.

Aux vues des devis réceptionnés et du montant des travaux envisagés, il est nécessaire de lancer un appel à candidature concernant la sélection d'un maître d'oeuvre dans la réalisation de ces travaux.

En effet, la maîtrise d'oeuvre est en règle générale calculée sur 10 % du montant total HT des travaux, qui, en l'espèce, sont envisagés à un montant d'environ

Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025

015-211500012-DE_039_2025-DE
A G E D I

En conséquence, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser le lancement de cet appel à candidature à marché public de maîtrise d'oeuvre pour la restauration du clos et couverts et l'aménagement intérieur de la conciergerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature à marché de maîtrise d'oeuvre concernant les travaux de la phase 1 du site de la Robertière ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte permettant la mise en oeuvre de ce projet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le : 25 AVR. 2025
publié le 25 AVR. 2025

Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025

015-211500012-DE_039_2025-DE
A G E D I